

- Néo-libéralisme / Capitalisme
- Dév. global
- Finances
- Syndicats

Dénoncer le capitalisme, ensemble!

Le 15 décembre 2008, l'interrégionale wallonne de la FGTB organisait une rencontre avec l'ensemble des composantes du mouvement social intitulée "dénoncer le capitalisme ensemble". Cette journée a donné lieu à la production de 5 fiches résumées ci-après par le Gresea. On peut retrouver ces fiches sous la rubrique "Nos positions" dans leur intégralité sur le site conçu par l'interrégionale wallonne de la FGTB <http://www.contre-attaque.be/>

Une crise exprime le moment d'une rupture, le renversement d'un équilibre ou une période de souffrance. La planète et les sociétés qui la peuplent sont confrontées à une crise globale (...) dont les différentes facettes renvoient toutes au modèle de développement économique dominant : le capitalisme. Jouir d'une vie digne et de l'exercice des droits et libertés fondamentaux devient un luxe réservé à la classe sociale qui en a les moyens. La soif de profits immédiats et la croyance aveugle en l'autorégulation du marché ont engendré cette crise. (...). Cette crise doit donc rendre toute sa légitimité au pouvoir public, contrôlé démocratiquement, en tant que seul garant possible du bien commun.

Aujourd'hui, l'échec du capitalisme fait apparaître au grand jour ses gigantesques contradictions. Mais il ne fera pas surgir spontanément les alternatives. Une mobilisation sur tous les fronts est nécessaire pour rétablir un équilibre dans la distribution des richesses créées par les travailleurs et ac-

"Cette crise, qui ne fait que commencer, est une chance énorme pour la prise de conscience. La théorie néolibérale – affirmant que l'homme n'est plus le sujet de son histoire; que le marché est le seul acteur, le référentiel universel (...) a perdu sa légitimité."

Jean Ziegler,
Le Soir, 10 novembre 2008

caparées par le capital depuis 30 ans. (...) Des voies et moyens d'une reprise en main de l'économie et de la qualité de vie des femmes et des hommes existent. Derrière les échecs du capitalisme, au-delà des écrans de fumée du libéralisme, existent les horizons d'une autre organisation de la société fondée sur des valeurs plus justes, durables et solidaires.

Fiche 1. Légiférer sur la rémunération du capital au profit de politiques sociales

La crise que nous vivons actuellement n'est pas qu'une crise financière, doublée d'une crise économique, ce qui en soi est déjà assez grave. La crise que nous vivons est un de ces soubresauts inhérents au modèle capitaliste qui s'est traduit durant le dernier siècle par une succession de crises (...).

Assez souvent, la spéculation est à l'origine de ces crises. Or, la spéculation est devenue une technique de rémunération du capital, avec l'apparition sinon de la cotation d'entreprises en bourse, en tout cas de la rémunération des actionnaires de ces entreprises non plus sur les bénéfices réalisés, mais sur la valeur boursière de leur entreprise (...).

Cette nouvelle forme de rémunération du capital, favorisée ou accompagnée par toutes les déréglementations financières (la libre circulation des capitaux), a provoqué un écart spectaculaire entre la rémunération du capital et celle du monde du travail, au point que la part de PIB attribuée à la rémunération des travailleurs est passée sous la barre de 50% en 2007 en Belgique alors qu'elle avait connu une croissance jusque dans le milieu des années '70.

Corollairement à l'augmentation du taux de financiarisation de l'économie, on constate une augmentation du taux de chômage (les marges bénéficiaires n'étant plus suffisamment affectées

à la Recherche, au développement ou investissements nécessaires à la modernisation de l'équipement).

Réguler le système financier est absolument pertinent, mais il n'a été qu'un des instruments au service du capitalisme international. Il convient donc d'apporter des freins en amont : [il faut] réguler la rémunération du capital. Nous sommes conscients du fait que la plupart des solutions ne seront efficaces que si elles sont appliquées au niveau international.

Fiche 2. Tordre le cou aux paradis fiscaux

Le terme "paradis fiscal" (...) désigne tout pays dont la fiscalité apparaît comme avantageuse par rapport à une «normale» toute relative. (...) Ainsi, l'Irlande, dont l'imposition est particulièrement basse, attire de nombreuses entreprises qui y gèrent leurs trésoreries (cela pouvant être légal si c'est accompagné d'une délocalisation des activités ou illégal dans le cas inverse). Les paradis fiscaux - au sens où on l'entend généralement dans la presse - combinent cette fiscalité avantageuse au secret bancaire (on parle alors de paradis bancaires) et à l'absence de coopération judiciaire avec les autorités étrangères (paradis judiciaires).

Officiellement, seuls trois pays ont été épinglés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : Andorre, le Liechtenstein et Monaco. Mais les spécialistes s'accordent autour d'environ 70 paradis fiscaux dont la majorité se sont engagés plus ou moins à coopérer avec les autorités judiciaires, notamment dans les affaires de terrorisme.

En Europe, il existe 14 paradis bancaires dont trois au sein même de l'Union européenne: la Belgique, le Luxembourg et l'Autriche. (...) Sur base de leur souveraineté nationale, les paradis fiscaux ont produit une série de lois s'appliquant aux firmes et aux individus "résidents". (...)

Grâce au secret bancaire, les paradis fiscaux servent également à cacher des dettes d'entreprises (...). Maintenir des paradis fiscaux, même régulés, n'est pas souhaitable puisqu'ils constituent autant de moyens de contourner les lois. En outre, dans le cadre de la concurrence internationale, ils participent au nivellement par le bas des règles de sociétés via la pression qu'ils instituent sur les autres Etats. Il s'agit donc d'un élément clé dans la restructuration du système international.

Fiche 3. Impacts sur les pays en voie de développement

En quelques mois, la crise financière a ébranlé tous les pays et s'est transformée en crise économique et sociale mondiale. Une fois de plus, comme pour les crises climatiques, alimentaires et énergétiques, les pays les plus pauvres sont victimes de l'irresponsabilité du modèle de développement imposé par les pays riches et leurs institutions financières. (...) (...) La crise financière a réhabilité l'Etat dans son rôle d'agent régulateur sur les marchés financiers. Pour sortir de la crise, les pays pauvres doivent mettre fin aux politiques de déréglementation, de privatisation et de libéralisation.

Fiche 4. Pensions: 1er, 2ème, 3ème piliers

Le parcours moyen idéal d'un travailleur tout au long de sa vie se compose de trois parties. La première, destinée aux études et à la formation professionnelle, débouche sur la deuxième partie qui concerne les périodes de travail. Celle-ci conduit et permet l'accession à la troisième partie de sa vie qu'il espère la plus confortable possible: la pension. Dans nos économies européennes d'inspiration keynésienne, nous avons mis en place un système de sécurité sociale, assurance solidaire re-

distributive, où les forts contribuent davantage et cotisent pour les faibles. (...) Le poids des Fonds de pensions, leur influence et leur prédominance doivent être combattus. Il est donc temps d'agir, d'affirmer la nécessité de la solidarité et de corriger les nombreux coups de canifs déjà portés au système des pensions.

Fiche 5. Du rôle des banques à leur dérive

Les banques, il y a quelques années, s'en tenaient au rôle qui était le leur: récolter l'argent sous forme de dépôts et le transformer en crédits dans un climat de confiance mutuelle. De cette époque révolue, il ne reste ni les noms (CGER, Crédit communal...) ni les rôles car les banques ont vu leurs activités évoluer en même temps que leur désir accru de profitabilité. Profitabilité, le "maux" est lâché car si l'on y regarde de plus près, les "subprimes" et autres produits dérivés ne sont que les instruments de logiques spéculatives favorisées par un système financier libéral et dont la conséquence est une perte de confiance généralisée dans tout le système. Cette perte de confiance, qu'elle se situe au niveau des épargnants, des entreprises ou des banques entre-elles a pour conséquence d'affecter aujourd'hui l'économie réelle et de facto les citoyens et travailleurs.

En effet, les dépôts, le crédit, la sécurité des encaisses et les avances monétaires sont des éléments indispensables dans notre société, faute de quoi, aucune activité économique n'est possible. Il semble donc impératif que les différentes institutions financières assurant ces missions disposent de structures bien gérées capables de résister aux événements les plus extrêmes. Or, la bonne gestion n'était pas au rendez-vous et cela nous a imposé une configuration jusqu'ici révolue: la participation intensive de l'Etat dans différentes institutions financières de notre pays. Cette injection d'argent public a eu pour conséquence la collectivisation des pertes alors que les bénéficiaires, eux, sont privatisés. Se pose dès lors la question de la légitimité d'un « besoin » public uniquement régi par des intérêts privés.

Il est aujourd'hui indispensable d'inverser la tendance (...). La FGTB a toujours revendiqué un secteur public fort pour la banque et l'assurance. Les événements actuels nous laissent penser que cette revendication est fondée et que certaines dérives auraient pu être évitées si le secteur public avait conservé un rôle déterminant dans ces activités.

"Camarades, réfléchissons aux racines du mal!"

Bertolt Brecht
Congrès international des écrivains,
Paris, 1935

"L'économie libérale et le capitalisme ont échoué."

Mahmoud Ahmadi-Nedjad,
Président de l'Iran
Financial Times, 12 mars 2009